

Trier

De nombreux produits autres que des médicaments sont promus avec des allégations « de santé » auprès du grand public ou des professionnels de santé : compléments alimentaires, dispositifs médicaux imitant des médicaments, etc. Pour ces produits comme pour les médicaments, il est indispensable de faire le tri afin de repérer ceux qui rendent service à certains patients, et qui sont donc à retenir dans sa panoplie thérapeutique (lire par exemple "Huile essentielle de lavande vraie", n° 465 p. 485-488 ou "D-mannose", n° 445 p. 805-807), et ceux qui sont à écarter, car plus dangereux qu'utiles (lire "Acides oméga-3 polyinsaturés", p. 348-349).

Les produits "de santé" qui ne sont pas des médicaments font partie du quotidien des soignants. C'est pourquoi Prescrire s'y intéresse aussi. Par exemple, dans ce numéro, Prescrire passe en revue les données sur deux dispositifs médicaux promus dans des situations courantes de soins, l'obésité et certains troubles glycémiques ou lipidiques (lire "Policaptil gel retard°" et "Néopolicaptil gel retard°" p. 325-328).

Pour faire le tri parmi ces produits "de santé", il est utile : de prendre en compte la situation clinique considérée et son évolution naturelle ; de se baser sur une analyse critique des données d'évaluation, sans autre parti pris que l'intérêt premier des patients ; d'avoir conscience des incertitudes et des inconnues. Il est utile de garder à l'esprit aussi que bien souvent, faute d'obligation, l'évaluation clinique des produits de santé qui ne sont pas des médicaments est de faible niveau de preuves, voire inexistante.

Informar les patients de ce que l'on sait de l'éventuelle efficacité d'un produit, de ses effets indésirables, et de ce que l'on ne sait pas, et leur conseiller si nécessaire une meilleure option, c'est aussi participer à des soins de qualité.



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie et adaptée à notre demande.



Information adaptée à notre demande, mais incomplète.



Information minimale, ou limitée à quelques éléments accessibles par ailleurs.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.